

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 20 octobre 2008 à 20 h 30, Salle du Conseil** sous la présidence de **Mme Michèle MAFFREN, 1<sup>ère</sup> Adjointe.**

**PRESENTS : Tous les membres à l'exception de M. TRUPHEME, Mmes GARCIN et MARTINEZ excusés**

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. Vincent BERCHAUD**

oooooooooooooooooooooooooooooooo

### **MODIFICATIONS DES STATUTS** **DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LARAGNAIS**

Le Conseil Municipal désapprouve la modification des statuts de la CCL portant sur le nombre de conseillers communautaires et la composition du bureau de la CCL.

### **DESIGNATION DES DELEGUES A LA CLET**

Le Conseil désigne comme représentants de la commune à la Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges :

- Michèle MAFFREN, comme délégué titulaire,
- Marcello TOSCANO, comme délégué suppléant.

**DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DE L'ASSOCIATION DU PAYS SISTERONNAIS-BUECH**

Le Conseil Municipal désigne comme représentants de la commune à l'assemblée générale de l'association du Pays Sisteronais-Buëch :

- Jean-Michel REYNIER, comme délégué titulaire
- Martine MEISSIMILLY, comme délégué suppléant.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil sollicite l'aide du Département pour :

- remplacer les véhicules et le matériel volé pour un montant de 70 000 euros HT ;
- la réfection des chemins ruraux pour un montant de 90 000 euros HT.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'association « MEDIC4L » pour participer à un raid humanitaire.

**VIREMENT DE CREDITS**

Le Conseil procède à des virements de crédits.

**BAPTEME DE PLACES**

Le Conseil Municipal décide que :

- l'Espace de Véragne sera baptisé « *Espace Léon Truphème* » en mémoire du dernier Maire de Montéglin ;
- la place de la Chapelle de Montéglin sera baptisée « *Place Maurice Sarlin* » en mémoire de ce déporté, ancien responsable des services techniques communaux.

Fait à Laragne, le 28 octobre 2008